

Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication

# Les représentations des violences faites aux femmes dans la presse écrite belge francophone.

Analyse de contenu quantitative des années 2004,  
2007, 2010 et 2018.

Confidentiel

Auteur : Devleschoudere Shana  
Promoteur : Sepulchre Sarah  
Lecteur : Fromont Anne  
Année académique 2020-2021  
Master 60 en information et communication  
Stratégies de communication des organisations et Marketing Digital

# **Table des matières**

1. <i>Introduction</i> .....	3
2. <i>Méthodologie</i> .....	4
3. <i>Codage</i> .....	6
4. <i>Réflexion personnelle</i> .....	6
5. <i>Conclusion</i> .....	7
<i>Annexes</i> .....	8

# 1. Introduction

En Belgique, les chiffres montrent que plus d'une femme sur trois de minimum 15 ans a déjà subi des violences physiques ou sexuelles. En 2015, en Wallonie, près de 44 plaintes pour violences conjugales ont été enregistrées par jour. La violence de ces chiffres ne se reflète toutefois pas dans les médias. Dans le but de faire des recommandations aux journalistes sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes, l'Association des journalistes professionnels (AJP) a commandé une étude dont les résultats ont été présentés en 2018. C'est en lien avec cette étude que ce mémoire a vu le jour sous l'intitulé « Les représentations des violences faites aux femmes dans la presse écrite belge francophone : Analyse de contenu quantitative des années 2004, 2010 et 2019 ».

Officiellement commencé durant l'année académique 2019-2020 par Barzotto, Lorella ; Fraga Netto, Juliana ; Benhammou, Rizlène ; Raman, Elisa ; Mataisse, Charlotte, le codage est malheureusement resté incomplet en raison de la pandémie. Par conséquent, le présent mémoire poursuit et complète le codage entamé l'an dernier avec de nouvelles dates. Cette année n'échappe pas à la coutume puisque le mémoire reste largement collectif et consiste à produire le codage de la recherche sous la supervision de Sarah Sepulchre et Anne Fromont.

En outre, ce mémoire s'articule en plusieurs parties. La méthodologie sera présentée en premier lieu. Elle inclut la grille d'analyse et le logiciel de statistique Epi Info. Ensuite, le codage fera suite à la méthodologie. En raison de sa taille volumineuse et de son manque de lisibilité, il sera néanmoins présenté dans les annexes. Finalement, une réflexion personnelle de chaque étudiante ayant participé au codage au cours de l'année académique 2020-2021 viendra conclure ce travail. Mis à part les réflexions personnelles, ce mémoire a été rédigé en commun par les quatre membres : Diaz Charlotte, Devleschoudere Shana, Jamotton Camille et Vanden Berg Alisée.

## 2. Méthodologie

Pour la réalisation de ce mémoire, nous avons effectué une analyse de contenu quantitative. Nous avons voulu répondre à la question “Comment sont représentées les violences faites aux femmes dans la presse écrite quotidienne francophone belge ?” avec cette fois un point de vue diachronique, c'est-à-dire qui montre l'évolution de la représentation de la violence dans la presse avec une année clé comme point de comparaison qui est l'année 2017, à laquelle l'affaire Weinstein a éclaté.

Afin de mener cette analyse quantitative, nous avons utilisé une grille d'analyse pour coder nos données et nous avons utilisé le logiciel de collecte de données Epi Info. Cette grille est divisée en plusieurs sections :

- La première section est celle du code de l'article, elle reprend le nom de l'étudiante en charge du codage, la date de l'article et le numéro de l'article. En effet, chaque article a un code bien précis qui reprend nos initiales, la date et un numéro différent par article. Ce code est important pour entre autres croiser des données. Le code se présente sous le modèle suivant : XX-jjmmaa-n°.
- La deuxième section reprend les données méta de l'article et est sous-divisée entre les données sur le journal (éditeur, numéro de page, présence en une), la typologie de l'article (genre et sous-genre journalistique, thématique, lieu), les métadonnées de l'article (étiquette, titre, photo) et le contenu de l'article (sphère mobilisée, type de violence, mobile, précisions sur la violence, etc)
- La troisième section présente les différents intervenants de l'article, leur identification, leur rôle narratif, leur type d'intervention, s'ils sont des sources d'information ou non. Ensuite il y a une partie réservée seulement aux victimes et aux auteurs : si c'est un cas particulier, la relation entretenue entre les deux, l'âge, le sexe, l'origine, porteur d'un handicap, la quantité de descriptions et le registre de description.

Ces différentes sections sont entièrement présentées et expliquées dans le guide de codage qui se trouve en annexes. La grille d'analyse en version Excel est également disponible dans les annexes.

La manière de réaliser le codage est la suivante : nous avons codé article par article et personnage par personnage pour chaque article. Le corpus étudié est un corpus aléatoire, c'est-à-dire que ce sont des dates qui ont été choisies au hasard et les années ont été sélectionnées selon le principe suivant : post-Weinstein (2017) et pré-Weinstein, trois années sélectionnées aléatoirement entre 2000 et 2010. Ces dates ont été analysées dans cinq titres de presse quotidienne belge francophone : Le Soir, La Libre, La Dernière Heure, Sudpresse et L'Avenir.

Chaque étudiante s'est donc vu attribuer des dates aléatoires et s'est occupée du codage des articles à ces dates :

Camille : mardi 20/7/2004, jeudi 30/9/2004, vendredi 5/11/2004, week-end 17-18/1/2004

Alisée : lundi 2/4/2007, mardi 12/6/2007, mercredi 22/8/2007, jeudi 25/10/2007

Charlotte : vendredi 7/12/2007, week-end 17-18/2/2007, mardi 9/1/2018, mercredi 14/3/2018

Shana : jeudi 24/5/2018, vendredi 6/7/2018, week-end 15-16/9/2018, lundi 5/11/2018

Comme il s'agit d'un mémoire collectif, il était très important de faire un suivi entre les différents membres du groupe. Plusieurs réunions ont donc eu lieu au cours de l'année, une première réunion qui consistait à la présentation du projet par Sarah Sepulchre et Anne Fromont aux étudiantes, une réunion de présentation de la grille d'analyse à la suite de laquelle il a été demandé aux étudiantes de réaliser un exercice et de coder 13 articles afin de voir si toutes savaient utiliser la grille et le logiciel. Ensuite une réunion de correction et de test de la grille a eu lieu. Ensuite, le codage officiel pouvait donc commencer. Chaque étudiante a dû se rendre en bibliothèque afin de lire les journaux, sélectionner les articles et ensuite coder ses articles. Plusieurs réunions de suivi de codage ont eu lieu lors desquelles l'on partageait également nos questions, nos problèmes. Tout au long du codage les étudiantes bénéficiaient également d'un suivi technique de la part de Anne Fromont.

### 3. Codage

Le codage réalisé pour cette recherche est repris dans les Annexes, étant donné son format peu lisible et inapproprié à insérer dans ce sous-titre.

### 4. Réflexion personnelle

Tout d'abord, je souhaite remercier ma promotrice de mémoire Sarah Sepulchre, qui m'a permis de travailler sur ce sujet dans les meilleures conditions. Je souhaite également remercier Anne Fromont, qui fut d'un grand soutien pour les questions techniques relatives au bon déroulement du processus de codage.

#### *Mon expérience personnelle*

Si je devais décrire l'expérience que j'ai eu de ce mémoire, je dirais qu'elle a été enrichissante. En effet, dans une période de pandémie ou peu d'ambitions futures pouvaient être mises en place, j'ai eu l'opportunité de travailler sur un réel sujet d'étude, en collectivité avec 3 autres étudiantes, en sachant que notre travail servira à une recherche réelle, et apportera peut être quelques réponses à une littérature qui en manquait. C'est donc un honneur pour moi d'avoir pu contourner les méthodes d'un mémoire classique, et de pouvoir travailler sur un projet d'une envergure plus étendue.

Ensuite, concernant le projet en lui-même, il ne s'agissait pas n'importe quel sujet. La représentation de la violence faite aux femmes dans la presse est non seulement un thème d'actualité, mais aussi un thème qui fait sens et qui mérite d'être approfondi. Cependant, il faut avouer que ce n'est pas un sujet facile à traiter. Passer en revue des dizaines d'articles recensant de manière brute les violences qu'ont subi des femmes dans des contextes divers et variés n'est pas une réelle partie de plaisir. Mais dans le sens de la recherche, je sais que les résultats mèneront à une idée plus ou moins concrète de la fiabilité des informations reçues dans les médias, sur ce sujet en particulier, et permettront de savoir quelles sont les prises de parti habituelles, à la fois par le journaliste, mais aussi par les personnages de l'article.

Enfin, côté pratique, il fut réellement intéressant d'appréhender une recherche dans le sens d'une récolte qualitative d'informations. Nous le savons, à l'université, on nous apprend à traiter des sujets divers sous un angle presque toujours équivalent : qu'il s'agisse de méthodes inductives ou déductives, il y a toujours une part d'écriture, une part de consultation de la littérature existante, du recensement, du référencement. Nous sommes habitués à ce genre de travaux et ils nous permettent de comprendre le cheminement requis partant d'une question de recherche, jusqu'à une ébauche de réponse. Ici, au lieu de travailler sur base d'informations trouvées dans les textes scientifiques, la consultation évidente d'articles sur [cairn.info](https://www.cairn.info) ou sur Google Scholar, les textes de la bibliothèque, nous avons comme « créer » nos propres sources d'informations pour ensuite les traiter. Je vois ce travail sous un angle tout à fait novateur, ou mes analyses (et celles de mes confrères) feront l'objet d'une analyse approfondie permettant de répondre à une question qui me tient à coeur. C'était tout à fait excellent. De plus, j'ai appris quelle était la méthode employée pour coder des articles de

presse, les éléments qui (à mon grand étonnement) semblent changer la donne lors d'un regroupement quantitatif d'informations et de données, et ce fut très enrichissant.

### *Le corpus*

Comme expliqué plus haut, j'ai été fort étonnée de la présence de certaines données dans notre corpus de codage. En effet, certains éléments tels que l'origine, l'âge, semblaient pour moi anodins quant à notre recherche. A l'instar d'autres onglets tels que « prise de parti », « intervenant connoté », qui résonnaient pour moi comme une évidence. Je pense donc avoir appris qu'il est important de mettre en contexte des données avant de les analyser, et cela a relativement éveillé ma curiosité, je suis donc impatiente de découvrir, au fil de la recherche, les résultats qu'obtiendront les données récoltées, dans quelques mois ou années.

## **5. Conclusion**

Ce mémoire fut pour moi l'occasion de découvrir les tenants et aboutissants de recherches particulières, d'en comprendre les méandres et la marche à suivre, mais aussi le travail en équipe et la coordination générale. Ce fut une réelle aventure de groupe et je suis ravie d'avoir pu en faire partie. Au gravers des articles que j'ai analysés, et avant même d'obtenir les résultats finaux de la recherche, j'ai remarqué quelques éléments qui apportèrent du sens à cette dernière, tout au long de mon travail. Premièrement, le journaliste ne prend jamais parti. Je ne me suis jamais retrouvée face à un article du genre « argumentaire », sans doute puisque les journaux qui m'eurent été attirés sont principalement axés sur du contenu informatif. Ensuite, j'ai remarqué que la victime est peu souvent « mises en avant » ou « positivement connotée » mais à l'inverse, l'auteur des faits est régulièrement « connoté négativement ». Cela me rassure car, j'avais peur de tomber sur des dizaines d'articles où le journaliste, de par son écriture, défend l'auteur. A contrario, l'attention était souvent placée sur l'auteur plus que sur la victime. Lors d'un incident comportant des violences adressées à une femme, l'on retrouve peut être dix lignes présentant l'auteur, son caractère, ses proches, son quotidien, et simplement quelques mots décrivant la victime. Cela aussi, m'a étonné.

En conclusion, j'ai beaucoup appris. J'espère de tout coeur avoir codé de la meilleure façon possible, pour que mes résultats puissent réellement apporter une plus value à la recherche. J'admire également beaucoup Madame Sepulchre pour son travail et son engagement auprès de la cause des femmes, et je fus ravie de partager ce projet avec elle. Merci beaucoup.

## **Annexes**

### **Annexe n°1 : Corpus**

Les années ont été sélectionnées selon le principe suivant : post-weinstein, chaque année, càd 2018 et 2019 ; pré-weinstein, trois années (nombre d'étudiantes) sélectionnées au hasard (avec un tireur de nombre aléatoire) entre 2000 et 2010. Pour être dans une autre décennie, mais pas trop loin car la presse change beaucoup, donc une certaine cohérence. Il sera possible de remonter vers les années 1990 dans les années futures.

Les jours sont sélectionnés selon les mêmes modalités que pour l'année 2017 : 6 jours choisis aléatoirement et 6 jours choisis parce que ce sont des jours particuliers.

### **Les dates en jaune ont déjà été codées dans la recherche de l'an passé**

#### **2004**

Corpus aléatoire : lundi 2/2/4, mardi 11/5/4, mercredi 21/7/4 (Camille), jeudi 30/9/4 (Camille), vendredi 5/11/4 (Camille), week-end 17-18/1/4 (Camille)

#### **2007**

Corpus aléatoire : lundi 2/4/7 (Alisée), mardi 12/6/7 (Alisée), mercredi 22/8/7 (Alisée), jeudi 25/10/7 (Alisée), vendredi 7/12/7 (Charlotte), week-end 17-18/2/7 (Charlotte)

#### **2010**

Corpus aléatoire : lundi 3/5/10, mardi 13/7/10, mercredi 22/9/10, jeudi 4/11/10, vendredi 15/1/10, week-end 20-21/3/10

#### **2018**

Le premier lundi est le 1<sup>er</sup> janvier, on saute d'une semaine

Corpus aléatoire : mardi 9/1/18 (Charlotte), mercredi 14/3/18 (Charlotte), jeudi 24/5/18 (Shana), vendredi 6/7/18 (Shana), week-end 15-16/9/18 (Shana), lundi 5/11/18 (Shana)

#### **2019**

Corpus aléatoire : lundi 4/2/19, mardi 9/4/19, mercredi 19/6/19, jeudi 29/8/19, vendredi 4/10/19, week-end 14-15/12/19

## Annexe n°2 : Guide de codage

### **Analyse de la représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone**

#### **Méthodologie**

Inspirée de la recherche 2017, modifications apportées en 2019-2020  
Décembre 2020

L'objectif est d'analyser la représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone quotidienne (PBFQ). Le corpus choisi se base sur deux échantillons distincts avec une méthodologie construite dans le but de réaliser une comparaison entre les résultats obtenus :

- (1) Un échantillon dit « raisonné » à savoir, la couverture de trois dates clefs qui englobent la thématique par des journées internationales : le 8 mars, le 11 et 25 novembre<sup>1</sup>. De plus, les jours avoisinant ces dates seront aussi traités. *In fine*, ce sont neuf jours qui constituent ce premier échantillon
  
- (2) Un échantillon dit « aléatoire » qui totalise 6 jours distribués sur un lundi, un mardi, un mercredi, un jeudi, un vendredi et un week-end (samedi et dimanche). Pour chaque jour pointé, un intervalle d'une semaine a été ajoutées. Excluant les semaines d'actualité spécifique en Belgique ou trop proches des dates reprises dans le premier échantillon.

La notion de violence sexiste est envisagée dans son acceptation large. Sont ainsi pris en compte :

- Les agressions sexuelles (harcèlement, attentat à la pudeur, viol, ...)
- Les mutilations génitales féminines
- Disparition, séquestration
- Crimes lié à l'honneur
- Coups et blessures
- Homicides involontaires, meurtres
- Assassinats
- Suicide
- Discriminations
- Etc.

La notion de « violences » vise l'ensemble des représentations liées à une « agression physique ou morale exercée sur une ou plusieurs personnes et réprimée selon l'importance du préjudice subi. »<sup>2</sup>. A noter que ces violences se déroulent tant dans la sphère familiale, professionnelle que publique. Ces personnes violentées sont de sexe féminin et de tout âge.

Le principe d'encodage repose sur **la perception générale des lecteurs lambda** et non sur le principe de vérité.

---

<sup>1</sup> Le 8 mars est la journée internationale des Droits des femmes, 11 novembre est la journée nationale belge de la Femme et le 25 novembre est la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

<sup>2</sup> Définition du Larousse, 2017.

## Corpus

1. Les journaux retenus sont les principaux quotidiens actifs en Fédération Wallonie Bruxelles : **Le Soir** (édition Brabant Wallon), **La Dernière Heure/Les Sports** (Bruxelles), **La Libre Belgique** (édition nationale), et une édition régionale du journal de **l'Avenir** (édition de Namur) et de **Sud Presse** (édition de Liège, **La Meuse**).
2. L'étude s'étend sur les années 2004, 2007, 2010, 2018, 2019
3. Pour l'échantillon « raisonné » étude, l'encodage se focalisera sur 6 jours précis (*cf. infra*). Pour le second échantillon réparti aléatoirement, l'encodage portera sur 6 jours à une fréquence d'un jour par semaine. De semaine en semaine, les jours changent de façon à compter une occurrence de chaque jour (sauf exception). Durant les jours de week-end, la parution est différente selon le titre du journal. Le samedi et le dimanche sont dès lors considérés comme un seul jour au lieu de deux.

Des informations contextuelles seront recueillies afin de permettre la meilleure interprétation possible des données : informations propres aux différents journaux, sujets d'actualité à la une, « contre-exemple », événements inhabituels ou spectaculaires.

4. L'encodage porte sur **l'ensemble des cahiers d'actualité à l'exception des suppléments magazine**. Dans les cahiers se référant à l'actualité, sont exclus : les publicités, la nécrologie, les chiffres de la bourse, la météo, les petites annonces, les programmes télé, les jeux & loterie, le carnet familial, les dessins de presse. De même, les articles reprendront des événements factuels de violences sexistes quantifiables et non à des actualités qui se rapporte à de la fiction (film, livre, théâtre, etc.) de cette problématique.

## Unités d'encodage et de mesure

1. Dans la partie sur les métadonnées, l'unité d'encodage est l'article. Dans la partie sur les individus, l'unité d'encodage est chaque personne intervenant dans l'article. Le lien entre les deux parties de l'encodage se fait grâce au code de l'article qui est repris dans les deux grilles
2. L'indexation porte **sur chaque personne considérée comme intervenant**, c'est-à-dire :
  - ♣ la personne qui est **signataire** (auteur d'article ou de photographie),
  - ♣ la personne **directement citée** (dont la parole est rapportée telle quelle (en italique, entre guillemets),
  - ♣ la personne **dont la parole est rapportée** de manière indirecte,
  - ♣ la personne **dont on parle** mais qui ne s'exprime pas
  - ♣ la personne **que l'on montre uniquement** (réservé aux photos accompagnant l'article).
3. La « Matrice Générale »<sup>3</sup> a été subdivisée en quatre sous-parties (*cf. supra*) pour la faciliter le confort visuel lors de l'encodage. Mais aussi, de permettre un croisement dynamique des données. Tous les intervenants de l'article sont codés<sup>4</sup> afin de ne pas d'exclure arbitrairement certains intervenants.  
S'il l'un d'entre eux est répété ou identifié par une autre désignation, alors qu'il s'agit d'une personne identique, celui-ci ne sera pas encoder à nouveau. Dans le champ « **Précision** », sera retranscrit les différentes désignations pour un même acteur.

---

<sup>3</sup> L'encodage a été réalisé avec le logiciel Excel

<sup>4</sup> C'est-à-dire, incluant le signataire, les personnes ou institutions citées ou évoquées de manière directe ou indirecte.

4. Deux profils « **Profil Victime** » et « **Profil Auteur** » constituant l'axiome de lecture du corpus sont systématiquement codés si leur présence est manifeste. Chaque unité est précisée pour l'encodage. Pour chacune d'elles, sera codé :

- ♣ La présence ou non du profil dans l'article
- ♣ L'ordre d'apparition afin d'énumérer la totalité des profils (*ex : il peut y avoir plusieurs victimes et/ou*
- ♣ Le moyen et le mode d'identification
- ♣ L'âge et le critère de majorité
- ♣ Le sexe
- ♣ L'orientation sexuelle
- ♣ Le handicap
- ♣ L'origine
- ♣ Registre d'apparition et connotation

5. Les intervenants sont répertoriés **une seule fois par article**. Si ces personnes sont présentes au sein de plusieurs articles, elles sont indexées en conséquence.
6. Les groupes de personnes, les publics sont indexés au même titre que les intervenants isolés. Ceci est codé comme sujet individuel ou comme sujet collectif. Les membres de ces groupes ou de ces publics ne sont pas dissociés de leur ensemble, s'il s'agit d'un groupe de plus de trois personnes. Néanmoins chaque individu d'un groupe seront aussi codés distinctement si ceux-ci sont identifiables comme individus indépendants du groupe et des autres intervenants.

*Ex : La famille Dupont = 1 occurrence comme Groupe 3+  
Si plus tard dans l'article, on distingue les personnages de Martin Dupont, Alexandre Dupont, alors ils sont aussi repris comme singularité.*

7. L'indexation se réalise en fonction de l'appréciation du **sens commun**. C'est-à-dire que pour chacun des individus indexés, il faut se poser la question : **comment cet individu est-il perçu par les lecteurs** en termes de statut autour de la/les victimes, de rôle, d'âge, de catégorie ethno-raciale, d'orientation sexuelle, etc. ?

On notera que cette perception se constitue pour le lecteur par l'entièreté de l'article, **en fonction de nombreux éléments qui peuvent être écrits, montrés ou même induits**. L'étude ne cherche pas à obtenir la vérité mais à recueillir la perception des lecteurs : « **comment le lecteur se souviendra-t-il du personnage ?** ».

Chaque article et rubrique sera indexé comme si c'était la première fois que l'observateur le considère. Celui-ci ne devra pas être influencé par ce qu'il connaît personnellement.

8. Sont **exclus** du recensement, les personnages qui n'ont pas de traits humains réalistes (ex. Bob l'éponge), mais aussi tous sujets fictifs ou sujets ne faisant pas référence à des **événements factuels**.
9. Chaque donnée est encodée à la condition que chaque unité (ou critère) soit mentionnée ou indéterminée. Dans le cas où l'information n'existe pas dans l'article, le codage sera ignoré traduisant l'absence d'une donnée. Cette dernière ne sera donc **pas** comptabilisée dans les résultats statistiques contrairement au facteur indéterminé d'un ou de plusieurs critères.

## Catégories (par ordre d'encodage)<sup>5</sup>

L'article est l'unité d'encodage pour la matrice générale et la matrice contenu (violence et traitement). La source de l'article est l'unité d'encodage pour la partie sur les sources (matrice contenu). L'intervenant est l'unité d'encodage pour la matrice intervenant et la matrice victime/auteur. Dans les deux premières matrices, une ligne correspond à une source. Dans les deux suivantes, une ligne correspond à un intervenant.

Code de l'article

**Le lien entre les deux feuilles sera établi par le code de l'article** qui nous permettra de croiser les données. Il est donc important que vous mettiez bien le bon code d'article pour les lignes concernant les intervenants de l'article que vous codez dans la feuille "individus".

Pour chaque article, vous indiquez un chiffre qui reprend vos initiales, la date et un numéro différent par article (de 1 à ... ce dont vous avez besoin, vous recommencez à 1 pour chaque nouvelle journée) selon le modèle suivant : **XX-jmmaa-n°**

Ex. je code des articles du 6 janvier 2004 => SS-060104-1

S'il y a 15 articles ce jour-là, j'aurai donc 15 avec successivement les codes SS-060104-1, SS-060104-2, SS-060104-3, SS-060104-4, SS-060104-5 etc jusque SS-060104-15.

Pour vous (pour le 6 janvier donc)

Camille Jamotton : CJ-060104-1, etc.

Shana Devleschoudere : SD-060104-1, etc.

Alisée Vanden Berg : AVB-060104-1, etc.

Charlotte Diaz : CD-060104-1, etc.

---

<sup>5</sup> Notes : Dans les matrices de la grille d'analyse, les données qualitatives à encoder manuellement sont colorisées en jaune fluo.

## I. Matrice Générale (feuille META-ART dans l'excel)

Les éléments qui sont codés ici le sont une fois pour chaque article (alors que les éléments encodés pour les intervenants (plus loin) le sont pour chaque intervenants.

### A. Corpus

Corpus
Echantillon
Type
01 JR
02 JA

#### *Echantillon*

- 01 Jours Raisonnés (JR)
- 02 Jours Aléatoires (JA)

### B. Métadonnées du journal

Métadonnées Journal				
Identification du journal			Une du journal	
Editeur	Date	Page	Présence en Une	Titre
01 Le Soir	dd/mm/a	n°	00 Non	ex : "les pommes vertes sont plus chères"
02 La Libre Belgique	ex : 19/10/2017		01 Oui, titre principal	ex : "Je n'aime pas les pommes"
03 La Dernière Heure/les Sports			02 Oui, titre secondaire	
04 Metro FR			03 Oui, sommaire	
05 Sudpresse (La Meuse)			04 Oui, manchette	
06 L'Avenir (Avenir namur)			05 Oui encadré textuel	

#### *Identification du journal*

- **Editeur**
  - 01 Le Soir
  - 02 La Libre Belgique
  - 03 La Dernière Heure/Les Sports
  - 04 Metro
  - 05 La Meuse
  - 06 L'Avenir Namur
- **Date de diffusion**  
Format : dd/mm/aa
- **Numéro de page** : La page où est édité l'article

#### *Une du journal*

- **Présence en Une** : Un article du corpus est-il **oui** ou **non** mentionné sur la Une du journal ?
  - ♣ **Si oui, 01 titre principal** : il est en avant plan, plus grand que les autres informations et souvent accompagné d'une photographie
  - ♣ **Si oui, 02 titre secondaire** : il est plus petit que le titre principal et mis à l'avant plan que les autres informations et souvent accompagné d'une photographie

- ♣ **Si oui, 03 sommaire** : le titre est repris dans le sommaire listé et paginé en Une
- ♣ **Si oui, 04 en manchette** : il s'agit d'une brève introductive du titre reprise en bordure de la Une ou en complément du titre
- ♣ **Si oui, 05 encadré textuel** : le titre est repris sur la une sans photographie, avec pagination

- **Titre** : retranscription du titre tel qu'il a été rédigé

### C. Typologie de l'article

Typologie d'article					
Genre Journalistique		Thématique	Géographie		
Genre	> Sous-genre	Thématique	Portée	> Type Localisation	> Précision
01 Informatif	011 photo-légende	01 Politique	01 Locale	011 Commune	ex : Wavre
02 Commentaire	012 brèves	02 Economie/finance	02 Nationale	021 Province	
03 Opinion	013 compte-rendu	03 Sport	03 Internationale	022 Ville	
	014 Interview	04 Faits divers		023 Région	
	015 enquête	05 Justice		031 Pays	
	016 reportage	06 Société			
	017 filet	07 Sciences/Technologies			
	018 portrait	08 Médias/Nouvelles technologies			
	019 analyse	09 Santé/bien être			
	021 éditorial	10 Culture/Art/Divertissement/Loisir/People			
	022 chronique	11 Enseignement/Education			
	023 humeur	12 Environnement/Mobilité/Milieu			
	024 écho	13 Histoire/Hommage			
	025 critique				
	031 courrier lecteurs				
	032 tribunes libres				
	033 forum/polémiques				

#### Genre Journalistique

- **Genre journalistique et Sous-genre** (les indications se présentent sur deux colonnes)<sup>6</sup> :

- ♣ **01 Informatif** : *il s'agit d'articles d'information pure, rédigés à partir d'informations communiquées au journaliste et complétés par un travail personnel. Ce genre ne comprend pas de commentaires/avis personnels du journaliste, mais suppose une écriture rigoureuse.*
  - 011 photo-légende : *version illustrée de la « brève ». Photo accompagnée d'une légende la mettant en contexte.*
  - 012 brève : *texte court, souvent présenté dans une colonne spécifique.*
  - 013 compte rendu : *descriptif, généralement assez long, d'éléments importants d'un événement (proche du procès-verbal). Le journaliste rend compte, rédige de manière chronologique et factuelle ce à quoi il assiste.*

<sup>6</sup> La séparation entre les 3 grands genres s'est faite sur base d'une tendance décroissante à « l'objectivité » et au contrôle de l'information, URL : <http://clemidijon.info/WordPress3/wp-content/uploads/2008/12/les-genres-journalistiques-2008.pdf>.

- 014 interview : (appelée aussi « entrevue » ou « entretien ») *Démarche d'investigation consistant à aller chercher l'opinion d'une ou plusieurs personnes dont on rapporte les propos au grand public, dans le but d'obtenir des informations originales/inédites.*
- 015 enquête : *Selon une démarche semblable à celle de la recherche scientifique, le journaliste part d'une question et apporte une réponse ou des informations inédites, en se basant sur des témoignages et des documents collectés à la source. L'enquête DEMONTRE.*
- 016 reportage : *Le but est de faire vivre au lecteur (par la lecture) ce que le journaliste a lui-même vécu dans un lieu ou un événement donné. « Le reporter est le témoin privilégié qui prête ses sens au lecteur et lui fait vivre au présent ce que lui-même a vécu. Son mode d'écriture sera donc très descriptif, utilisant un vocabulaire coloré, qui donne à voir au lecteur ». Le reportage MONTRE<sup>7</sup>.*
- 017 filet : (semblable à la brève, mais plus long et distinct de la colonne des brèves) *Il s'agit d'une information assez courte, sans commentaire, dont le sujet justifie un titre et un développement un peu plus important. Il insiste sur le « comment » et le « pourquoi », et ne dépasse, généralement, pas les 20 à 25 lignes par colonne.*
- 018 portrait : (avec ou sans rencontre) *Il consiste à décrire/dépeindre une personnalité, éventuellement par une rencontre, et en se basant sur des sources de type dépêches d'agence, déclarations, dossiers, biographies, apparence physique, traits de caractère, etc.*
- 019 analyse : *consiste en une étude approfondie d'un fait ou d'un événement d'actualité, et une mise en contexte et en relation avec d'autres événements. Elle n'apporte pas de solutions mais permet de poser des questions, d'analyser les faits, d'amener à la réflexion et d'apporter un éclairage sur la problématique abordée. C'est une explication donnée par le journaliste, non une opinion.*

• **02 Commentaire : le rédacteur donne son avis dans l'article.**

- 021 éditorial : *Sorte de « plaidoyer » ou dissertation qui engage la rédaction, il est, en règle générale, rédigé par le rédacteur en chef. Celui-ci prend position sur un fait d'actualité jugé important et exprime la pensée ou les engagements du journal, de la ligne éditoriale. L'édito représente un vrai point de vue.*
- 022 chronique : (elle n'engage que son auteur) *Elle est publiée à échéance régulière et porte sur un thème (littéraire, scientifique, médical, etc..) ou une déclaration. Elle propose une opinion, une observation.*
- 023 humeur : (type de « billet ») *Article de commentaire assez bref sur une actualité, le billet d'humeur ne nécessite pas de s'effacer derrière les faits (l'objectivité n'étant pas son but). Mais il suppose une expression de sentiments,*

<sup>7</sup> <http://clemidijon.info/WordPress3/wp-content/uploads/2008/12/les-genres-journalistiques-2008.pdf>

*positifs ou négatifs. Il se caractérise par une chute inattendue, par exemple humoristique.*

- 024 écho : (proche du billet) « *petite information de caractère anecdotique, amusant, pittoresque, insolite, et rédigée de façon piquante* »<sup>8</sup>. *L'information anecdotique est puisée dans les coulisses.*
- 025 critique : *elle traite d'une œuvre (spectacle, CD, exposition, livre, film, etc.). Le rédacteur y exprime son point de vue critique, porte un jugement.*
- **03 Opinion : suppose un effacement partiel, voir complet, du journaliste, et laisse la place à une personne extérieure à la rédaction.**
  - 031 courrier des lecteurs : *il s'agit de lettres dans lesquelles le lecteur donne son avis et prend une position claire.*
  - 032 tribune libre (ou libre opinion) : *C'est une prise de position, une expression de l'opinion d'une personnalité extérieure (connue ou non) au journal sur un sujet d'actualité (elle n'engage pas la rédaction).*
  - 033 forum/polémiques : *regroupe les articles de type « carte blanche », question-débat, etc.*

*Thématique : Ce sont les catégories relatives à des univers factuels spécifiques*

- **Thématique**

- 01 Politique
- 02 Economie/finance (grands secteurs économiques comme l'agriculture et l'élevage, l'industrie, le tourisme, les transports, monde de la finance...)
- 03. Sport (disciplines sportives, dopage, manifestations sportives...)
- 04. Fait divers
- 05. Justice (procédures judiciaires, réforme de la justice, prisons...)
- 06. Société
- 07. Science/technologie (sciences dures, conquête de l'espace, vulgarisation...)
- 08. Médias /Nouvelles technologies (émissions de télévision, people, lancement de nouveaux médias...)
- 09. Santé/bien-être (maladies, thérapeutiques, éthique...)
- 10. Culture/art/divertissement /loisirs (arts, arts plastiques, cinéma, cirque, littérature, théâtre, photographie, fêtes, festivals...)
- 11. Enseignement/éducation (enseignement, formation permanente...)
- 12. Environnement/milieu/mobilité (climat, écologie, éléments naturels, urbanisme...)
- 13. Histoire/ Hommage (anniversaires, commémorations, histoire, rétrospectives...)

*Géographie : unité de lieu*

- **Portée et Localisation** (les indications se présentent sur trois colonnes)
  - ♣ **01 Locale** : qui se rapporte dans une entité territoriale belge
    - 011 Commune

---

<sup>8</sup> <http://clemidijon.info/WordPress3/wp-content/uploads/2008/12/les-genres-journalistiques-2008.pdf>

- ♣ **02 Nationale** : qui se rapporte territoire politique la Belgique
  - 021 Province
  - 022 Ville
  - 023 Région
- ♣ **03 Internationale** : qui se rapporte à d'autres pays que la Belgique ou d'autres villes belges
  - 021 Province
  - 022 Ville
  - 023 Région
  - 031 Pays

La colonne **Précision** permet d'indiquer l'endroit exact du lieu (donnée qualitative)

#### D. Métadonnées de l'article

Métadonnées de l'article					
Rubrique		Titre de l'article	Photo	Affaire médiatique	
Etiquette	> Précision	Titre	Photo	Affaire médiatique	> Précision
01 Oui	ex : accident	ex : les pommes rouges sont plus chères	01 Oui	01 Oui	Nom :
02 Non		ex : "Je n'aime pas les pommes"	02 Non	02 Non	Leatzia Depuolle
					Louise
					Weinstein
					Cas unique

Rubrique : *Ce sont les catégories établies par le journal dans le but de réaliser l'édition du journal, autrement dit, l'ordre des articles dans le journal papier.*

- Cette donnée est de nature qualitative, car elle diffère entre les titres de journaux. Elle demande un deuxième codage une fois l'intégralité du corpus traité
- **Etiquette** : Il arrive parfois que le journaliste ajoute de lui-même un terme devant le filet ou l'article pour préciser la catégorisation de l'article
  - **Si oui**, Cette donnée est de nature qualitative, car elle diffère entre les titres de journaux. Elle demande un deuxième codage une fois l'intégralité du corpus traité
  - La colonne **Précision** permet d'indiquer le nom exact (donnée qualitative)

*Titre de l'article*

- **Titre** : retranscription du titre tel qu'il a été rédigé (donnée qualitative)

*Photo: Illustrations, imageries, graphiques, etc.*

L'article est-il accompagné ou non d'une photo de presse, d'une infographie, etc. Cette donnée nous en apprend plus sur l'identification des intervenants (*cf. supra*). Cela étant, la représentativité de cette donnée est relative puisque le critère du format joue sur la présence ou l'absence de ce critère.

*Affaire médiatique*

L'intérêt de cette donnée est de savoir si le cas analysé dans l'article sélectionné est reliée à une affaire médiatique de plus grande envergure ou de portée internationale, et de constater un effet de longévité dans le temps. Chaque affaire est codée de manière qualitative. Dans le cas opposé, il s'agira de cas ponctuels.

## II. Matrice contenu par article

### E. Type de violence

Contenu de l'article			
Factualisation			
Sphère mobilisée	Typologie violence	> Précision	Mobile indiqué
01 Travail	00 Pas mentionné		00 Pas mentionné
02 Famille	01 Meutre		01 Jalousie
03 Société	02 Assassinat		02 Rivalité
04 Publique	03 Homicide involontaire		03 Argent
05 Scolaire	04 Coups et blessures		04 Maladie
06 Sport	05 Suicide		05 Manifestation
07 Religieux	06 Agression sexuelles		06 Dispute
	07 Harcèlement moral		07 Différend
	08 Atteintes aux droits		08 Différend familial
	09 Disparition		09 Discrimination
	10 Sexime		10 Domination
	11 Mutilation génitale		11. Religieux
	12 Crime lié à l'honneur		12. Autre
	14 Autre		
	15 Empoisonnement		

#### *Factualisation*

Elle permet de rendre compte de la manière la plus objective possible l'essence de l'événement qui répond à des questions élémentaires :

- Où l'action se déroule-t-elle ?

#### **Sphère mobilisée**

- **01 Travail**
- **02 Famille**
- **03 Société** : relié à un fait de société et collectif
- **04 Publique** : lieux publics où la propriété privée ne s'applique pas
- **05 Scolaire**
- **06 Sport**
- **07 Religieux**

- De quoi parle-t-on ?

**Il manque des numéros, c'est normal j'ai annulé des catégories. On s'en fiche, le chiffre est là pour nous aider à catégoriser uniquement.**

**Typologie violence** : ce sont tous les différentes formes de violences directes et indirectes contre lesquelles les femmes (= « Profil Victime ») sont amenées à subir

- **00 Pas mentionnée** : ce n'est pas explicitement écrit
- **01 Meutre** : action de tuer quelqu'un avec intention
- **02 Assassinat** : action de tuer quelqu'un avec intention et préméditation
- **03 Homicide involontaire** : action de tuer quelqu'un sans avoir eu l'intention de donner la mort

- **04 Coups et blessures** : action d'utiliser la violence physique contre quelqu'un, y compris attaque avec des produits toxiques (acide).
- **05 Suicide** : action d'inciter quelqu'un à se supprimer par des pressions physiques et morales
- **06 Agressions sexuelles** : regroupement des actions qui heurtent la sphère intime et sexuelle des femmes sans leur consentement : viols ou tentatives de viols (rapports sexuels non désirés), attouchements (contacts sexualisés non désirés) ; prostitution forcée (exécuter des services sexuels non désirés) ; harcèlement sexuel (sollicitation sexuelle constante mais non désirée) + Rajouter si besoin
- **07 Harcèlement moral** : pression psychique intense et récurrente d'un tiers par des moyens d'intimidation, de domination, de manipulation afin de déstabiliser la personne
- **08 Atteintes aux droits** : actions perpétrées par un tiers ou une instance politique ou symbolique qui touchent implicitement ou explicitement aux droits fondamentaux des femmes de tous horizons (liberté d'expression, de circulation, droit à la vie privée, droit de la défense...). Ceci n'est pas nécessairement en opposition aux hommes (en tout cas pas nécessairement présenté comme tel). **Indiquer quel droit est violé dans la colonne "précision" pour essayer d'améliorer la catégorisation.**
- **09 Disparition** : action d'enlever une personne dont on ignore le lieu où elle est retenue, mais hypothétiquement en vie
- **10 Sexisme** : il s'agit de la violence plus symbolique, des atteintes aux droits des femmes par rapport aux hommes (discrimination salariale, ...) et de toutes formes de **discriminations**. **Indiquer quel droit est violé dans la colonne "précision" pour essayer d'améliorer la catégorisation.**
- **11 Mutilation génitale** : action de détériorer de manière partielle ou non l'appareil reproducteur féminin qui engendre blessures et dysfonctionnement de l'organe
- **12 Crime lié à l'honneur** : assassinat qui découle du refus d'un mariage forcé
- **14 Autre** : catégorie qui regroupe des typologies non rencontrées dans les précédentes catégories
- **15 Empoisonnement**

★ **Précision**

- Pour préciser les typologies de la catégorie « **Autre** » (données qualitatives)

- Pourquoi cette violence ?

### Mobile

**Il manque des numéros, c'est normal j'ai annulé des catégories. On s'en fiche, le chiffre est là pour nous aider à catégoriser uniquement.**

- **00 Pas mentionnée** : ce n'est pas explicitement écrit
- **01 Jalousie**
- **02 Rivalité** : entre la Victime et l'Agresseur
- **03 Argent**
- **04 Maladie** (Médicale, handicap, ...)
- **05 Manifestation** : politique, symbolique, ...
- **06 Dispute**
- **09** Pour préciser les typologies de la catégorie « **Autre** » (données qualitative)

## F. Thèmes et traitements

Contenu de l'article				
Thèmes et traitement				
La violence est...	Portée de la violence	Présentation des faits	Prise de parti	Point Attention
01 le thème principal	01 faits ponctuels	01 les faits restent énigmatiques ou très peu expliqués	00 pas de prise de parti / simple description de faits	
02 un thème secondaire	02 faits en série	02 présentation relativement complète des faits	01 arguments en faveur de la victime majoritaires par des personnages de l'article	
	03 situation plus générale	03 Présentation + analyse de la situation particulière/individuelle	02 arguments en faveur de l'auteur majoritaires par des personnages de l'article	
		04 présentation + comparaison avec d'autres faits similaires	03 on oppose arguments des uns et des autres de manière égale	
		05 présentation + analyse plus globale	04 prise de position du journaliste pour la victime	
		06 présentation + analyse féministe	05 prise de position du journaliste pour l'auteur	
		07 Prise de mesures et actions		

### Thèmes et traitement

Cette partie permet de rendre compte de la manière dont le thème est traité dans les articles.

- La violence est-elle ?
  - **01 le thème principal**
  - **02 un thème secondaire**
- Quelle est la portée de la violence représentée ?
  - **01 Faits ponctuels** : il s'agit d'un ou de fait(s) ponctuel(s) rapportés par le journal.
  - **02 Faits en séries** : Ce sont des faits similaires à d'autres qui ont déjà été rapportés. Ce sont toujours des faits concrets.
  - **03 Situation plus générale** : les faits sont plus abstraits et concernent une société en général (par exemple la discrimination liée aux salaires)

- Comment les faits sont-ils décrits et présentés ?

Lors de la première analyse, il est apparu que les faits sont parfois tellement décrits qu'on comprend mal la situation. Dans d'autres cas, le journaliste avance des explications mais uniquement individuelles. Parfois les explications sont plus générales.

- **01 les faits restent énigmatiques ou très peu expliqués** : l'article est parcellaire et les faits sont peu compréhensibles.
- **02 présentation relativement complète des faits** : Le déroulé des faits est établi, il peut même être assez complet. On comprend la situation. Mais elle n'est jamais mise en contexte ou expliquée
- **03 Présentation + analyse de la situation particulière/individuelle** : le journaliste apporte des explications qui restent liées aux personnes concernées (leur passé, leur état au moment de l'agression, leur motif...) Ex. il était ivre, il était jaloux. On ne décolle pas du fait rapporté.
- **04 présentation + comparaison avec d'autres faits similaires** : l'article établit un lien entre le fait présenté et d'autres similaires qui ont été déjà rapportés au public. Ex. une tennismoman est poignardée et on établit un parallèle avec l'affaire Monica Seles.

- **05 présentation + analyse plus globale** : l'article tente de comprendre les causes plus générales de la violence faite aux femmes (en convoquant la situation de l'économie/des marchés, l'histoire, etc.).
- **06 présentation + analyse féministe** : l'article se distingue de la catégorie précédente parce que non seulement il présente des explications plus systémiques, mais en utilisant un argumentaire et un vocabulaire explicitement féministe (ex. féminicide, violences machistes...)
- **07 Prise de mesures et actions** : l'article ne présente pas vraiment d'explication du fait (qu'il soit précis ou plus général), mais présente une mise en action par rapport à la violence. Par exemple, des mesures prises par un Etat ou un ministère, des manifestations par les mouvements de femmes, etc. Ceci ne représente pas vraiment une explication des faits, mais néanmoins cela permet d'entrevoir un cadre plus général pour ces violences.

- L'article prend-il parti explicitement ou implicitement ?

Lors de la première analyse, il est apparu qu'il existe parfois un déséquilibre dans la présentation des récits suivant qui a la parole ou la manière dont les faits sont rapportés. Par exemple, la maman d'un agresseur témoigne au procès, ce qui donne des circonstances atténuantes pour ce dernier alors que personne ne parle pour la victime. Ou parce que le journaliste reprend les paroles d'un président de tribunal qui recadre un accusé qui tente de se justifier, ce qui est une manière d'appuyer la victime. C'est bien un codage à l'échelle de l'article. Est-ce que globalement il prend parti pour X ou Y ? Vous devez donc évaluer si l'article dans son ensemble prend position ou pas.

- **00 pas de prise de parti / simple description de faits** : l'article décrit simplement les faits sans offrir d'éléments ni pour l'un ni pour l'autre.
- **01 arguments en faveur de la victime majoritaires par des personnages de l'article** : la victime elle-même, ses proches, les policiers, les magistrats apportent des précisions qui donnent plus de point à la vision de la victime, soit parce qu'elles sont en sa faveur, soit parce qu'elle sont en défaveur de l'auteur.
- **02 arguments en faveur de l'auteur majoritaires par des personnages de l'article** : l'auteur lui-même, ses proches, les policiers, les magistrats apportent des précisions qui donnent plus de point à la vision de l'auteur, soit parce qu'elles sont en sa faveur, soit parce qu'elle sont en défaveur de la victime.
- **03 on oppose arguments des uns et des autres de manière égale** : le texte présente des éléments, mais de manière égale en faveur/défaveur de la victime et de l'auteur.
- **04 prise de position du journaliste pour la victime** : Le journaliste avance lui-même des éléments qui favorise la victime ou défavorise l'auteur.
- **05 prise de position du journaliste pour l'auteur** : le journaliste avance lui-même des éléments qui favorise l'auteur ou défavorise la victime.

- Point d'attention

Il s'agit ici par quelques mots de marquer particulièrement un article qui serait intéressant à analyser de manière qualitative. Tous les articles ne sont probablement pas intéressants...

### III. Matrice des Intervenants (feuille individus dans l'excel)

#### Code article

Vous devez coder chaque intervenant. Vous devez renoter le code de l'article (cf la toute première colonne de la feuille précédente). Mais sur l'application, vous ne remplissez plus toutes les métadonnées de l'article. Cela a été fait une bonne fois pour toutes.

#### G. Intervenants generaux

Intervenants								
Numéro d'intervenant	Désignation	Type d'intervenant	Représentativité	Sexe	Mode d'identification	Rôle narratif	Type intervention dans l'article	Type intervention dans la photo
		01 Signataire/auteur	01 Individuel	00 Pas mentionné	00 Aucune mention	99 signataire/auteur	99 Signataire/auteur	99 Signataire/auteur
		02 Personnage de l'article	02 Groupe	01 Homme/groupe homme	01 Prénom + nom	00 Non déterminé	00 pas mentionnée	00 pas montrée
				02 Femme/groupe femme	02 Prénom + nom + profession	01 Victime	01 citée directement - propos (rencontre ou itv directe)	01 montrée (photo)
				03 groupe mixte	03 Prénom + profession	02 Victime secondaire	02 citée directement - propos (pas itv directe)	02 suggérée (photo)
				04 Trans*	04 Surnom	03 Témoin	03 parole rapportée - indirecte	
				05 Autre	05 Surnom + nom	04 Auteur des faits	04 évoquée - on en parle (texte)	
					06 Anonymisation	06 Autorité policière	05 perque de manlire induite/pas clair	
					07 Nom + Prénom + Institution	07 Autorité judiciaire		
					08 Institution/Collectif	08 Représentant symbolique		
					09 Profession	09 Personnalité médiatique		
					10 Initiales	10 Personnalité politique		
					11 Nom d'emprunt	11 Autre		
					12 Autre	12 Personnel médical		
					13 Profession + nom	13 secteur associatif		
					14 Nom de famille			

Toutes les personnes intervenants dans les articles sont répertoriées. Cependant, le signataire ne sera pas traité avec les personnes dont l'article parle, sauf cette personne est impliquée dans le fait rapporté. Les victimes et les auteurs feront l'objet d'un examen plus long que les autres intervenants.

- Pour le signataire de l'article, on répertoriera uniquement la représentativité, le sexe et le mode d'identification.
- Pour les personnels policier, judiciaire, médical, les témoins, les proches, les mondes politique et médiatique, etc., on répertoriera les la représentativité, le sexe, le mode d'identification, le type d'intervention et d'apparition.
- Pour les victimes et les auteurs, le codage sera plus fin (voir la matrice 4).

Les intervenants sont codés dans l'ordre d'apparition. Si un intervenant apparaît plusieurs fois dans un article, il n'est codé qu'une fois. Si un intervenant apparaît dans deux articles différents, il est codé deux fois avec un numéro différent à chaque fois. Si les intervenants font partie d'entité collective, puis sont individualisés au sein d'un même article, toutes ces apparitions sont codées. Par exemple, la famille Machin a été attaquée chez elle et tuée. La famille est un intervenant collectif. Si ensuite, on s'intéresse au père, puis à la mère, ils sont chacun un intervenant individuel. Si on reparle ensuite de la famille plus loin dans l'article, on ne la recode pas une deuxième fois.

- Numéro d'intervenant

Chaque intervenant reçoit un numéro différent. **On ne recommence pas à zéro à chaque article.** A partir de là, chaque ligne vaut pour un intervenant et on remplit les colonnes jusqu'au bout le ou la concernant. Chaque intervenant codé doit avoir un nombre différent. Ne vous inquiétez pas de la mise en commun, nous ferons des remplacer en mettant en commun vos codages.

- Désignation

On inscrit l'information qu'on a sur la personne telle qu'elle est donnée dans l'article.

- Type d'intervenant

- **01 Signataire/auteur** : il s'agit du journaliste qui signe. Il y en a toujours au moins un (et par défaut, on en code 1 par article même s'il n'est pas signé, cf. plus loin).
- **02 personnage de l'article** : il s'agit de toutes personnes apparaissant dans les articles.

- Représentativité

- **01 individuel** : l'intervenant est une personne et donc un individu
- **02 groupe** : l'intervenant est un groupe, un collectif, une institution. Par exemple, le signataire peut être « J.D. et stagiaire ». Le signataire est donc un collectif. Par exemple, « la bande d'amis », « les employés du magasin », l'hôpital.

- Sexe
  - **00 Pas mentionné** : si aucun indice ne permet de le connaître. Ex. les bébés, « les enseignants », « les manifestants »...
  - **01 Homme/groupe homme**
  - **02 Femme/groupe femmes**
  - **03 groupe mixte**
  - **04 Trans\*** : on code sous cette appellation les personnes transexuelles, transgenre. En effet, le vocabulaire n'étant pas encore stabilisé, il est possible que des personnes et des journalistes s'autodésignent différemment.
  - **05 Autre** : on codera ici les personnes n'entrant pas dans les champs précédents. Par exemple les intersexes, les non-binaires, etc.

On s'appuie ici sur les pronoms, les noms, les adjectifs, les informations explicites données. Si une personne s'appelle Christine, on partira du principe qu'elle est une femme, sauf s'il est explicitement écrit que c'est une femme trans\*. Si la personne s'appelle Claude, mais que les adjectifs sont accordés au masculin on partira du principe qu'il s'agit d'un homme.

- Mode d'identification
  - **00 Aucune mention** : cela n'arrivera normalement pas. Sans mention, l'intervenant n'existe pas dans l'article.
  - **01 Prénom + nom**
  - **02 Prénom + nom + profession**
  - **03 Prénom + profession**
  - **04 Surnom**
  - **05 Surmon + nom**
  - **06 Anonymisation** : par exemple, on utilise des mots comme « la victime », « la dame », « la brute », « deux individus », etc. Cela peut valoir pour le signataire, par exemple si l'article est signé « la rédaction ».
  - **07 Nom + Prénom + Institution**
  - **08 Institution/Collectif** : par exemple, la FGTB, le ministère de la culture, l'équipe de hockey, etc.
  - **09 Profession** : par exemple, le juge d'instruction, le médecin légiste. Pour le signataire, le stagiaire.
  - **10 Initiales** : madame M, A. J., cela vaut aussi pour le signataire.
  - **11 Nom d'emprunt** : « La victime, appelons-là Sylvie... »
  - **12 Autre**
  - **13 Profession + nom**
  - **14 Nom de famille**
  - **15 prénom**

Ici on prend l'article dans l'ensemble. Il est possible qu'un intervenant soit désigné par son prénom et son nom au début, puis qu'on utilise son prénom puis sa profession. Alors on le code comme 02. Comme vous aurez répertorié les désignations, on pourra vérifier.

- Rôle narratif

Le rôle narratif est la fonction qu'a l'intervenant dans l'article. On exclut ici le signataire en le codant 99. Si Jacques frappe Martine sous les yeux de son enfant et que le juge d'instruction fait une déclaration, Jacques est 4, Martine est 1, l'enfant est 2 et le juge est 7.

**Il manque des numéros, c'est normal j'ai annulé des catégories. On s'en fiche, le chiffre est là pour nous aider à catégoriser uniquement.**

- **00 Non déterminé** : La personne n'est pas clairement identifiée
- **01 Victime** : Personne ayant subi des violences
- **02 Victime secondaire** : Personne ayant subi des violences indirectes ou collatérales à la situation générale
- **03 Témoin** : Personne ayant assisté à la scène de la violence et pouvant en parler
- **04 Auteur des faits** : Personne ayant commis les actes de violence
- **06 : Autorité policière** : Personne travaillant pour les forces de l'ordre

- **07 Autorité judiciaire** : Personne travaillant pour la justice et le droit
- **08 représentant symbolique** : dont le rôle est de parler au nom d'une communauté, d'un groupe de personne impersonnel ou symbolique (si la personne parle comme porte-parole d'une association ou d'un ministère, elle sera reprise dans les catégories 13 ou 10). Il ne reste ici que les personnes parlant « au nom de » de manière symbolique... (normalement peu)
- **09 Personnalité ou institution médiatique** : Personne ayant un rôle médiatique dans l'article/titre déterminé et qui est acteur dans la sphère des médias. Ex. François de Brigode, la RTBF, etc.
- **10 Personnalité ou institution politique** : Personne ayant un rôle politique dans la sphère publique et un rôle médiatique (l'identification est précisée pour le critère « Rôle narratif »)
- **11 Autre** : catégorie qui regroupe des typologies non rencontrées dans les précédentes catégories
- **12 Personne ou institution médicale** : les légistes, les urgentistes, psychologues, etc.
- **13 Personne ou institution du milieu associatif** : il s'agit ici d'institutions (ex. vie Féminine, Mirabal, etc) ou de personnes (Irène Kaufer ou Bea Ercolini par exemple). Cela peut être des associations féministes, féminines, LGBT, mais aussi des ONG, des associations culturelles, etc. (évidemment elles n'ont probablement pas le même statut dans les articles, mais on a déjà inscrit leur statut en tant que source avant par exemple).
- **15 Personnalité ou organisation du monde du travail** : par exemple le président d'un syndicat, une entreprise, etc.

• **Typologie d'intervention dans l'article**

Quelle place est donnée à ces différents intervenants ? On exclut de nouveau le signataire en le codant 99.

- **00 Pas mentionnée** : normalement cela n'arrivera pas puisque une personne est au minimum perçue dans un article sinon il ne s'agit pas d'un intervenant.
- **01 Directement citée – propos (rencontre ou itv directe)** : la personne est citée, ses paroles sont reprises avec des marques identifiant son discours (en italique, entre guillemets,...). Le journaliste l'a rencontrée directement et interviewée.
- **02 Directement citée – propos (pas itv directe)** : la personne est citée, ses paroles sont reprises avec des marques identifiant son discours (en italique, entre guillemets,...). Le journaliste ne l'a rencontrée directement, il a entendu ses propos dans un événement public (colloque, manifestation), durant un procès ou lu un document (article scientifique, rapport, etc.).
- **03 Dont la parole est rapportée – indirecte** : « le père de la victime s'est plaint que... »
- **04 Evoquée - on en parle** mais qui ne s'exprime pas
- **05 perçue de manière induite/pas clair** (on pressent que c'est une source, mais ce n'est pas explicite)

• **Typologie d'intervention dans la photographie**

Quelle place est donnée à ces différents intervenants ? On exclut de nouveau le signataire en le codant 99. On a déjà codé s'il y avait une photographie ou non. Dans ce cadre, on va coder qui apparaît sur la photographie (puisque l'on est sur la ligne désignant un intervenant) et comment.

- **00 Pas montrée** : l'intervenant n'est pas sur la photo.
- **01 Montrée** : la personne est sur la photo
- **02 Suggérée** : la personne est prise en photo, mais pas explicitement. Elle est floue, dans l'ombre, etc.

Si l'intervenant n'est ni une victime, ni un auteur de fait, le codage s'arrête ici. Si l'intervenant est une victime ou un auteur (vous l'avez déjà codé dans les renseignements sur les intervenants, vous continuez la ligne).

**H. Sources**

Sources			
Source ou pas?	Type de sources	Portée de la source	Parti pris
00 Non cet intervenant n'est pas une source d'information	01 Sur le terrain	01 informations centrales	01 source en faveur de la victime ou des victimes en général
01 Oui cet intervenant est une source d'information	02 Conséquences directes des faits	02 Informations secondaires	02 source en faveur de l'agresseur ou des agresseurs en général
	03 Action et analyse sociale	03 Aucun intérêt	03 source ne prenant pas parti
	04 Médias		

La littérature scientifique montre que certaines sources ont plus facilement accès aux médias (les mondes politique, judiciaire, syndical, universitaire...). Parallèlement, d'autres scientifiques montrent que ces sources sont précisément celles qui sont les moins sensibles aux questions de genre. Il est donc intéressant de vérifier les sources des récits médiatiques.

- L'intervenant répertorié est-il une source ?

- **00 non cet intervenant n'est pas une source d'information pour l'article**

- **01 Oui cet intervenant est une source d'information pour l'article**

Il est évident que les articles sont généralement basés sur des sources, mais elles n'apparaissent pas toujours telles quelles dans l'article. Parfois les éléments semblent connus du journaliste sans que l'on sache comment. Évidemment, il s'agit ici de ce que le texte dévoile explicitement (et non de ce qu'on peut devenir ou supposer).

Si l'intervenant n'est pas une source, laisser les trois colonnes suivantes vides.

- Quel type de source est cité par les articles ?

- **00 non cet intervenant n'est pas une source d'information pour l'article**

- **01 Sur le terrain** : il s'agit des sources qui sont au cœur du fait (victime, auteur, personnes présentes sur le terrain au moment des faits, policier qui intervient, parquet sur les lieux, etc).

- **02 Conséquences directes des faits** : il s'agit des acteurs qui traitent du fait et des conséquences au-delà du terrain direct (le tribunal, les syndicats, les services sociaux, le suivi médical à long terme...)

- **03 Action et analyse sociale** : il s'agit des acteurs qui portent un regard plus global. Les instances politiques qui prennent des mesures, les actions des associations, les experts qui analysent les situations plus globalement, les réactions sociales...)

- **04 Médias** : il s'agit des autres acteurs médiatiques qui ne sont pas des acteurs d'actions directes ou indirectes, mais qui contribuent à représenter des faits.

- Portée de la source

- **00 non cet intervenant n'est pas une source d'information pour l'article**

- **01 Informations centrales** : la source donne des informations qui sont essentielles à la compréhension du déroulement des faits ou de sa compréhension.

- **02 Informations secondaires** : La source donne des informations de moindre importance, de contexte, moins cruciales pour comprendre le fait.

- **03 Aucun intérêt** : la source n'apporte pas d'informations significatives

- Parti pris

- **00 non cet intervenant n'est pas une source d'information pour l'article**

- **01 Sources en faveur de la victime ou des victimes en général** : la source défend la victime ou attaque l'agresseur, soit personnellement, soit en apportant des éléments d'analyse consolidant le point de vue de la victime (éléments de droits, statistiques, analyse genrée, etc.).

- **02 Sources en faveur de l'agresseur ou des agresseurs en général** : la source défend l'agresseur (proche, témoin durant le procès) ou attaque la victime (soulignant sa responsabilité par exemple), soit personnellement, soit en apportant des éléments d'analyse consolidant le point de vue de l'agresseur (éléments de droits, statistiques, analyse masculiniste, etc.).

- **03 Source ne prenant pas parti** : soit parce que ses propos sont généralisant, soit parce qu'elle apporte des éléments concernant les victimes et les agresseurs.

Dans cette partie, dans les colonnes en gris qui concernent les sources, vous devez coder si la source (l'intervenant qui est source d'information dans l'article) prend parti pour l'un-e ou l'autre. Ici c'est bien source par source. Cela nous permettra de voir qui prend parti pour les victimes, qui prend parti pour les agresseurs. On pourrait faire l'hypothèse que les policiers sont du côté des agresseurs en leur

trouvant des excuses par exemple, que les associations féministes sont du côté des victimes, etc. Peut-être pas, ou pas toutes, ou pas si simplement. On verra.

#### IV. Matrice des Victimes/auteurs

Victime/auteur	Cas particuliers victime(s)/auteur(s)	Célébrité	Relation victime/auteur	Catégorie d'âge	Âge	Orientation sexuelle	Porteur d'un handicap	handicap précision	Orig
Ne plus remplir pour les autres intervenants	00 pas de particularité	00 pas célèbre	00 impossible à savoir	00 Pas mentionné et pas induit par le texte	Entrer le nombre	00 Pas mentionnée	00 Pas mentionné	Entrer le handicap	00 P
	01 Femmes se retournant contre agri	01 célèbre	01 l'auteur est pas connu de la victime	01 Mineur(s) d'âge	Vide si non mentionné	01 Hétérosexuelle	01 Non		01 P
	02 mère infanticide		02 l'auteur est le (ex)partenaire	02 Majeur(s)		02 Homosexuelle	02 Oui		02 P
	03 père infanticide		03 l'auteur est un parent (père/mère)	03 Les deux (groupe)		03 Bisexuelle			03 P
	04 hommes victimes de violence		04 l'auteur est un (demi)frère ou une (demi)soeur			04 Autre			04 P
			05 l'auteur est un beau-parent (famille recomposée)						05 P
			06 L'auteur est un beau-parent (parent du conjoint)						06 P
			07 L'auteur fait partie de la (belle-)famille plus éloignée						07 P
			08 l'auteur est un enfant (fils/fille)						08 P
			09 l'auteur est un ami ou une connaissance						09 P
			10 l'auteur est un coach sportif						10 P
			11 l'auteur est un prêtre						11 A
			12 l'auteur est le/des patron(s)						
			13 l'auteur est un/une/des collègue(s)						
			10 L'auteur est la victime (autoagression, suicide)						
			12 l'auteur est une institution						
			13 autre						

Origine	Style vestimentaire	Quantité de description	Registre de description	Précision	Point d'attention
00 Pas mentionnée	00 Pas mentionné	00 victime ou auteur pas encore identifié	00 Intervenant non conoté	Remarques concernant les connotations	
01 Perçue comme "blanc"	01 Tenue de travail	01 auteur/victime connue mais pas mentionnée	01 Intervenant conoté +		
02 Perçue comme "noir"	02 Look tribu	02 juste une mention est donnée	02 Intervenant conoté -		
03 Perçue comme "arabe"	03 Tenue de ville casual	03 description très sommaires	03 Conotation paradoxale/équivoque		
04 Perçue comme "hispanique"	04 Tenue de ville chic	04 portrait plus long			
05 Perçue comme "asiatique"	05 Tenue de sport	05 pas pertinent : victime(s)/auteur(s) abstraite(s)			
06 Perçue comme "européen de l'Est"	06 Tenue de soirée/cérémonie	06 pas pertinent : groupes de victime(s)/auteur(s)			
07 Perçue comme "caucasien"	07 Tenue de carnaval				
08 Perçue comme "métis"	08 tenue folklorique/traditionnelle				
09 Perçue comme "multiculturel"	09 Tenue de plage				
10 Perçue comme "africain"	10 Uniforme scolaire				
11 Autre	11 Tenue de scène				
	12 Autre				

Si l'intervenant n'est ni une victime, ni un auteur, ne pas remplir les colonnes suivantes.

- Cas particuliers des victimes et des auteurs

Il s'agit ici simplement de mettre en évidence certaines particularités qui sont traités de manière particulières dans les médias. Particulièrement les femmes battues qui se retournent contre leur mari, les mères infanticides, les hommes victimes de violence... Si vous rencontrez un autre cas, vous pouvez ajouter une catégorie. Cela doit être annoncé au groupe et négocié (on fera une réunion sûrement). S'il n'y a pas de particularité, vous mettez 00.

- **00 pas de particularité**
- **01 Femmes se retournant contre agresseur**
- **02 mère infanticide**
- **03 père infanticide**
- **04 hommes victimes de violence**

- Célébrité

La victime ou l'auteur est-il/elle une personne célèbre ?

- **00 pas célèbre**
- **01 célèbre** (ex. Kevin Spacey, Jane Fonda...)

- Relation avec « Victime »** : Ce statut désigne le lien relationnel entre les deux profil dans le but de savoir dans quelle mesure les acteurs se connaissaient ou pas avant l'acte de violence.

- **00 impossible à savoir** : aucun élément n'est fourni par l'article
- **01 l'auteur est pas connu de la victime** : hors cercle de la famille, du travail et des connaissances, il est donc un inconnu pour elle
- **02 l'auteur est le (ex)partenaire**
- **03 l'auteur est un(e) amant(e)**
- **04 l'auteur est un parent (père/mère)**
- **05 l'auteur est un (demi)frère ou une (demi)soeur**
- **06 L'auteur est un beau-parent (famille recomposée)**

- **07 L'auteur est un beau-parent (parent du conjoint)**
- **08 L'auteur fait partie de la (belle-)famille plus éloignée** : les cousins, oncles, tantes, grands-parents, etc.
- **09 L'auteur est un enfant (fils/fille)**
- **10 L'auteur est un ami ou une connaissance**
- **11 L'auteur est un coach sportif**
- **12 L'auteur est un prêtre**
- **13 L'auteur est le/des patron(s)**
- **14 L'auteur est un/une/des collègue(s)**
- **10 L'auteur est la victime (autoagression, suicide)**
- **12 L'auteur est une institution**
- **13 autre**

Si vous rencontrez un autre cas, vous pouvez ajouter une catégorie. Cela doit être annoncé au groupe et négocié (on fera une réunion sûrement).

- **Catégorie d'âge :**

**N.B** : Le caractère « induit » signifie que l'information a été déduite au cours de la lecture même si celui-ci n'est pas textuellement écrit.

- **00 Pas mentionné**
- **01 : Mineur d'âge** : dont l'âge est en dessous de la majorité en Belgique (de 0 à 17 ans)
- **02 Mineur d'âge induit**
- **03 : Majeur d'âge** : dont l'âge est au-dessus de la majorité en Belgique (18+)
- **04 Majeur d'âge induit**
- **05 Les deux** : le groupe de personne implique intuitivement les deux possibilités

- **Âge** : Encoder numériquement le nombre. Si l'âge n'est pas mentionné à l'écrit, la donnée est laissée vide

- **Orientation sexuelle**

- **00 Pas mentionnée**
- **01 Hétérosexuelle**
- **02 Homosexuelle**
- **03 Bisexuelle**
- **04 Autre**

- **Porteur d'un handicap**

Par handicap, il faut entendre une déficience **physique ou mentale qui limite l'autonomie** dans la vie quotidienne. Une maladie invalidante peut être considérée comme handicap. Cette mention permet de recenser les personnes perçues comme handicapées à partir d'indices visibles (fauteuil roulant, malformation visible, lunette d'aveugle, etc.) ou **données par le contexte**. Si la personne **devient** « handicapée » au cours de l'article, il faudra la coder comme handicapée même si elle est apparue valide au cours de l'article et même si elle fait semblant de l'être handicapée. Une personne obèse n'est pas considérée comme handicapée tant que le contexte ne l'indique pas ou que le personnage concerné ne dit pas qu'il rencontre des problèmes à cause de son poids.

- **00 Pas mentionné**
- **01 Non**
- **02 Oui**

- **Handicap précision**

Décrire en un mot le handicap

- **Origine**

Les indicateurs permettant de rattacher l'intervenant à une catégorie sont : **la mention de l'origine, ou l'apparence physique**. Le nom et le prénom ne constituent pas un indicateur à eux seuls et doivent être combinés avec au moins un autre indicateur pour être significatifs. Cependant une corrélation pourra résulter de la combinaison de ces deux indicateurs.

Cette mention permet de répartir les locuteurs selon des marqueurs ethno-raciaux jugés les plus répandus dans la population. Les marqueurs de la perception de ces catégories relèvent du sens commun supposé du grand public et s'appuient sur les **traits physiques** des personnages, la **consonance de leurs noms ou prénoms** ou **d'autres indices** recueillis dans les commentaires ou par auto-désignation. (...) En cas de doute, ne pas hésiter à se poser la question : Comment cet individu est-il perçu par la majorité de la population : blanc / non blanc, etc. ».

Les **catégories des origines** supposées retenues par l'étude sont les suivantes :

- **00 Pas mentionnée**
- **01 Perçue comme « blanc »**
- **02 Perçue comme « noir »**
- **03 Perçue comme « arabe »** *dont iraniens et berbères*
- **04 Perçue comme « hispanique »**
- **05 Perçue comme « asiatique »**
- **06 Perçue comme « européen de l'Est »**
- **07 Perçue comme « caucasien »**
- **08 Perçue comme « métis »** est issu de l'union de deux peuples d'origine ethnique différente
- **09 Perçue comme « multiculturel »** est issu de plusieurs origines ethniques différentes
- **10 Perçue comme « africain »**
- **11 Autre** : encodage qualitatif

• **Style vestimentaire Normalement ANNULEE**

**Nous avons décidé d'annuler le codage de la tenue vestimentaire.** C'est un résidu d'une ancienne hypothèse qui est moins pertinente. Si la victime est "décrédibilisée" par sa tenue (si on souligne qu'elle était sexy, aguichante et qu'on suggère donc qu'elle a un peu cherché son viol), ce sera codé dans les registres de connotation deux colonnes plus loin. Et dans la description vous mettrez qu'on décrit ses vêtements comme trop sexys (avec éventuellement la phrase). Néanmoins si vous vous dites qu'il y a un truc intéressant, rien ne vous empêche de le mettre dans une colonne commentaires à la fin du codage ou de lister ces points intéressants dans un document (alors veillez bien à noter la référence de l'article). On pourrait imaginer de lancer un mémoire sur les descriptions des féministes dans la presse l'année prochaine par exemple. En codant, vous devenez nos sources d'information, n'oubliez pas.

- 00 pas mentionnée
- 01 -tenue de travail
- 02 - look « tribu » (gothique, street wear, grunge, bobo<sup>9</sup>...)
- 03 - tenue de ville casual
- 04 – tenue de ville chic
- 05 - tenue de sport
- 06 -tenue de soirée / de cérémonie
- 07 - tenue de carnaval, de fête
- 08 - tenue folklorique / traditionnelle
- 09 - tenue de plage
- 10- uniforme scolaire
- 11 – tenue de scène
- 12 - sans objet

*Le critère « style vestimentaire » n'est appliqué aux **groupes** d'intervenants que dans l'éventualité où tous les individus portent le même type de tenue. Dans le cas contraire, ce critère n'est pas encodé pour les intervenants concernés.*

---

<sup>9</sup> Voir à ce propos Géraldine de MARGERIE, Dictionnaire du look. Une nouvelle science du jeune, Paris, Robert Laffont, 2009.

- **Quantité de description**

Il est apparu que souvent les descriptions sont lacunaires et cet paramètre est corrélé aux types d'articles et aux types de violences. Il s'agit ici de ne pas compter les mots, mais d'utiliser une manière intuitive.

- **00 victime ou auteur pas encore identifié** : donc aucune description n'est disponible
- **01 auteur/victime connue mais pas mentionnée** : donc aucune description n'est proposée
- **02 juste une mention est donnée** : « la brute », « le Roumain », « la dame », ou un nom + prénom. Ce qui compte ici c'est le fait qu'une seule expression désigne la victime ou l'auteur
- **03 description très sommaire** : cela peut être une mention de l'âge, de son milieu, un adjectif, une trait physique. Il s'agit d'une phrase ou deux maximum.
- **04 portrait plus long** : ici on s'attarde, on tente de faire comprendre qui est la personne, d'où elle vient, etc.
- **05 pas pertinent** : victime(s)/auteur(s) abstraite(s) (ex. la femme de cinquante ans)
- **06 pas pertinent** : groupes de victime(s)/auteur(s) (ex. les femmes, les accompagnatrices de train)

- **Registre de description**

Il s'agit ici de la tonalité donnée aux éléments, la valeur transmise. La description est-elle négative, neutre ou positive. Cela peut être très explicite et un mot peut suffire. Si l'auteur des faits est nommé « brute », « instable mentalement », c'est négatif. Si la victime est décrite comme « fragile », c'est négatif. Par contre, si on souligne que l'auteur est un arabe, c'est neutre. Parfois les victimes et les auteurs sont l'objet de description paradoxales. C'était le cas de Bernard Wesphal qui était montré comme un pacifiste, mais instable. Essayez de mettre vos jugements de valeur de côté et de vous plonger dans la manière d'écriture du journaliste.

- **Précision**

Il sera très utile de noter les éléments les plus importants, marquants, déstabilisants. Il sera utile aussi d'avoir des descriptions même neutres, mais qui sont représentatives. Donc notez ce qui vous semble intéressant, mais pas que les exemples extrêmes. Idéalement si vous pouviez noter un truc pour chaque ce serait bien. Évidemment si un seul mot désigne un intervenant comme son identité ou le violeur, vous l'avez déjà noté au début.

- **Point d'attention**

Marquez ici les articles qui vaudraient vraiment la peine d'être analysés de manière qualitative.

## Annexe n°4 : Grille Excel

	<b>Corpus</b>	
code article	<b>Echantillon</b>	
	Type	
XX-jjmmaa-n°	01 JR	Corpus raisor
	02 JA	Corpus aléati

Métadonnées Journal				
Identification du journal			Une du journal	
Editeur	Date	Page	Présence en Une	Titre
01 Le Soir	dd/mm/a	n°	00 Non	ex : "les pommes vertes sont plus chères"
02 La Libre Belgique	ex :19/10/2017		01 Oui, titre principal	ex : "Je n'aime pas les pommes"
03 La Dernière Heure/les Sports			02 Oui, titre secondaire	
04 Metro FR			03 Oui, sommaire	
05 Sudpresse (La Meuse)			04 Oui, manchette	
06 L'Avenir (Avenir namur)			05 Oui encadré textuel	

Typologie d'article					
Genre Journalistique		Thématique		Géographie	
Genre	> Sous-genre	Thématique	Portée	> Type Localisation	> Précision
01 Informatif	011 photo-légende	01 Politique	01 Locale	011 Commune	ex : Wavre
02 Commentaire	012 brèves	02 Economie/finance	02 Nationale	021 Province	
03 Opnion	013 compte-rendu	03 Sport	03 Internationale	022 Ville	
	014 Interview	04 Faits divers		023 Région	
	015 enquête	05 Justice		031 Pays	
	016 reportage	06 Société			
	017 filet	07 Sciences/Technologies			
	018 portrait	08 Médias/Nouvelles technologies			
	019 analyse	09 Santé/bien être			
	021 éditorial	10 Culture/Art/Divertissement/Loisir/People			
	022 chronique	11 Enseignement/Education			
	023 humeur	12 Environnement/Mobilité/Milieu			
	024 écho	13 Histoire/Hommage			
	025 critique				
	031 courrier lecteurs				
	032 tribunes libres				
	033 forum/polémiques				

Métadonnées de l'article					
Rubrique		Titre de l'article		Photo	Affaire médiatique
Etiquette	> Précision	Titre	Titre	Photo	Affaire médiatique > Précision
01 Oui	ex : accident	01 Informatif	ex : les pommes rouges sont plus chères	01 Oui	01 Oui Nom :
02 Non		02 Citational	ex : "Je n'aime pas les pommes"	02 Non	02 Non Leatizia Depuille Louise Weinstein Cas unique

Contenu de l'article			Contenu de l'article					
Factualisation			Thèmes et traitement					
Sphère mobilisée	Typologie violence	> Précision	Motifs indiqués	La violence est...	Portée de la violence	Présentation des faits	Prise de parti	Point Attention
01 Travail	00 Pas mentionné		00 Pas mentionné	01 le thème principal	01 faits ponctuels	01 les faits restent énigmatiques ou très peu expliqués	00 pas de prise de parti / simple description de faits	
02 Famille	01 Meurtre		01 Jalousie	02 un thème secondaire	02 Faits en série	02 présentation relativement complète des faits	01 arguments en faveur de la victime majoritaires par des personnages de l'article	
03 Société	02 Assassinat		02 Rivalité		03 situation plus générale	03 Présentation + analyse de la situation particulière/individuel	02 arguments en faveur de l'auteur majoritaires par des personnages de l'article	
04 Publique	03 Homicide involontaire		03 Argent			04 présentation + comparaison avec d'autres faits similaires	03 on oppose arguments des uns et des autres de manière égale	
05 Sociale	04 Coups et blessures		04 Maladie			05 présentation + analyse plus globale	04 prise de position du journaliste pour la victime	
06 Sport	05 Suicide		05 Manifestation			06 présentation + analyse féministe	05 prise de position du journaliste pour l'auteur	
07 Religieux	06 Agression sexuelles		06 Dispute			07 Prise de mesures et actions		
	07 Harcèlement moral		09 Discrimination					
	08 Atteintes aux droits		10 Domination					
	09 Disparition		11. Religieux					
	10 Seime		12. Autre					
	11 Mutilation génitale							
	12 Crime lié à l'honneur							
	14 Autre							
	15 Empoisonnement							

Intervenants									
code article	Numéro d'intervenant	Désignation	Type d'intervenant	Représentativité	Sexe	Mode d'identification	Rôle narratif	Type intervention dans l'article	Type intervention dans la photo
XX-jimmaa-n°			01 Signataire/auteur	01 Individuel	00 Pas mentionné	00 Aucune mention	99 signataire/auteur	99 Signataire/auteur	99 Signataire/auteur
Attention, pour chaque article, cela doit être le même que dans la feuille Meta-art			02 Personnage de l'article	02 Groupe	01 Homme/groupe homr	01 Prénom + nom	00 Non déterminé	00 pas mentionnée	00 pas montrée
					02 Femme/groupe femr	02 Prénom + nom + profession	01 Victime	01 citée directement - propos (rencontre ou itv directe)	01 montrée (photo)
					03 groupe mixte	03 Prénom + profession	02 Victime secondaire	02 citée directement - propos (pas itv directe)	02 suggérée (photo)
					04 Trans*	04 Surnom	03 Témoin	03 parole rapportée - indirecte	
					05 Autre	05 Surnom + nom	04 Auteur des faits	04 évoquée - on en parle (texte)	
						06 Anonymisation	06 Autorité policière	05 perçue de manire induite/pas clair	
						07 Nom + Prénom + Institution	07 Autorité judiciaire		
						08 Institution/Collectif	08 Représentant symbolique		
						09 Profession	09 Personnalité médiatique		
						10 Initiales	10 Personnalité politique		
						11 Nom d'emprunt	11 Autre		
						12 Autre	12 Personnel médical		
						13 Profession + nom	13 secteur associatif		
						14 Nom de famille	15 personnalité du monde du travail		

Sources			
Source ou pas?	Type de sources	Portée de la source	Parti pris
00 Non cet intervenant n'est pas une source d'information	01 Sur le terrain	01 informations centrales	01 source en faveur de la victime ou des victimes en général
01 Oui cet intervenant est une source d'information	02 Conséquences directes des faits	02 Informations secondaires	02 source en faveur de l'agresseur ou des agresseurs en général
	03 Action et analyse sociale	03 Aucun intérêt	03 source ne prenant pas parti
	04 Médias		

Victime/auteur	Sources												
	Cas particuliers victimes/auteur	Célébrité	Relation victime/auteur	Catégorie d'âge	Âge	Orient. sexuelle	Porteur d'un handicap	Handicap précision	Origine	Style vestimentaire	Quantité de description	Registre de description	Précision
Ne plus remplir pour les autres intervenants	00 pas de particularité	00 pas célèbre	00 impossible à savoir	00 Pas mentionné et pas induit par le text	Entrez le nombre	00 Pas mentionné	00 Pas mentionné	Entrez le handicap	00 Pas mentionnée	00 Pas mentionné	00 victime ou auteur pas encore identifié	00 Intervenant non coté	Remarques concernant les cotations
	01 Femmes se retournant contre	01 célèbre	01 l'auteur est pas connu de la victime	01 Mineur(s) d'âge	Vide si non mentionné	01 Hétérosexuelle	01 Non		01 Perçue comme "blanc"	01 Femme de travail	01 auteur/victime connue mais pas mention	01 Intervenant coté +	
	02 mère infanticide		02 l'auteur est le (ex)partenaire	02 Majeur(s)		02 Homosexuelle	02 Oui		02 Perçue comme "noir"	02 sans titre	02 aucune mention est donnée	02 Intervenant coté -	
	03 père infanticide		03 l'auteur est un(e) amant(e)	03 Les deux (groupe)		03 Bisexuelle			03 Perçue comme "arabe"	03 Femme de ville/camp	03 description très sommaires	03 Connotation paradoxale/équivoque	
	04 hommes victimes de violence		04 l'auteur est un parent (père/mère)			04 Autre			04 Perçue comme "hispanique"	04 Femme de ville/camp	04 portrait plus long		
			05 l'auteur est un (dem)frère ou une (dem)soeur						05 Perçue comme "asiatique"	05 Femme de campagne	05 pas pertinent : victimes/auteurs (abstraits)		
			06 l'auteur est un beau-parent (famille recomposée)						06 Perçue comme "européen de l'Est"	06 Femme de centre/campagne	06 pas pertinent : groupes de victimes/auteurs		
			07 l'auteur est un beau-parent (parent du conjoint)						07 Perçue comme "caucasien"	07 Femme de campagne			
			08 l'auteur fait partie de la (belle-)famille plus éloignée						08 Perçue comme "més"	08 Femme de campagne/traditionnelle			
			09 l'auteur est un enfant (fil/fille)						09 Perçue comme "multiculturel"	09 Femme de campagne			
			10 l'auteur est un ami ou une connaissance						10 Perçue comme "africain"	10 Homme de campagne			
			11 l'auteur est un coach sportif						11 Autre	11 Femme de centre			
			12 l'auteur est un prêtre							12 Autre			
			13 l'auteur est le (les) patron(s)										
			14 l'auteur est un (une) / des collègue(s)										
			10 l'auteur est la victime (autoagression, suicide)										
			12 l'auteur est une institution										
			13 autre										





